



Mouvement social dans les bibliothèques parisiennes ce vendredi 20 juin : on vous explique pourquoi

Un plan d'orientation pour les bibliothèques va être soumis au Conseil de Paris le 1er juillet, et impactera nos missions pour les années à venir. Ce plan ignore les propositions des bibliothécaires exprimées dans les réunions de travail qui ont pu exister, et témoigne d'une volonté de standardisation et de réduction des coûts, alors même que les missions des bibliothèques augmentent.

Horaires d'ouverture :

Si l'enjeu est d'élargir l'accès à la lecture publique au plus grand nombre, il convient d'expliquer aux publics les raisons d'horaires différenciés d'un établissement à l'autre (accueils scolaires, associatifs et actions hors-les-murs).

Alors que les bibliothécaires travaillent à des horaires atypiques (fin de service à 19h plusieurs fois par semaine, et après 19h lors d'animations en soirée), travaillent le samedi et que près d'un tiers travaillent un dimanche sur 5 (avec des transports en commun moins fréquents), **nous demandons le maintien de la fermeture des établissements à 18h le samedi et le dimanche.**

Chaque établissement doit pouvoir continuer à adapter ses heures d'ouverture aux réalités de son territoire, de ses publics, de ses effectifs et de son équipement.

Petites bibliothèques

Pour conserver et développer un maillage fin et diversifié de l'offre de lecture publique, **nous refusons la fusion administrative de petites bibliothèques par des plus grandes.**

Musique et Cinéma

Les contraintes budgétaires de plus en plus fortes amènent déjà des équipes à sacrifier les budgets des collections Musique et Cinéma.

L'accès à des supports physiques est garant d'une offre musicale et cinéma riche et diversifiée (et vaut mieux que le « tout numérique » en matière de bilan carbone, d'autant qu'aucune offre en ligne comparable n'est envisagée à ce jour).

Pour faire vivre un accès large nous demandons la gratuité pour les collections de musique et de DVD / cinéma, le prêt de lecteurs de DVD, et des moyens (humains, budgétaires et techniques) pour les activités de médiation culturelle.

Quels moyens pour nos missions ?

Alors que les missions des bibliothécaires se multiplient, notamment à destination des publics précaires, les moyens alloués (financiers, matériels et humains) sont en baisse constante. Par ailleurs, le régime indemnitaire de la filière culturelle, en particulier celui des bibliothécaires, est un des plus bas de la ville de Paris et de France.

Si la logique du « faire plus avec moins » n'est pas propre aux bibliothèques, les personnels ont à cœur d'adapter leurs services pour répondre au mieux aux attentes des publics, sans perdre de vue les moyens qui sont les leurs.

Nos services publics doivent associer bibliothécaires et usager-es et non les opposer !